

l'une d'entre elles aurait dû être fermée. C'était le strict minimum. Si les deux usines d'eau lourde sont démantelées, quel sera l'avenir de l'EACL? Quand le gouvernement affirme que les usines d'eau lourde du Cap-Breton entraînent une perte de 100 millions de dollars par an, tient-il compte des sommes à encaisser à longue échéance par suite de la vente des stocks actuels? Ces sommes à encaisser sont-elles traitées comme des recettes différées ou sont-elles comprises dans les pertes de 100 millions par an dont fait état le gouvernement?

Comme tout le monde le sait, la façon d'utiliser des chiffres peut être fort trompeuse. Le gouvernement, je le répète, persiste à dire que ces deux usines d'eau lourde perdent en moyenne 100 millions par an depuis cinq ans. Toutefois, le gouvernement ne parle jamais de la valeur des stocks. J'ai appris qu'en moyenne, on produit chaque année depuis cinq ans une quantité d'eau lourde dont la valeur dépasse sensiblement 100 millions de dollars. La valeur actuelle de tous les stocks dépasserait donc un demi-milliard. Aucun député ministériel ne signale, cependant, qu'une fois les stocks écoulés, le gouvernement sera remboursé et les pertes seront probablement comblées. Il n'est pas inconcevable qu'un profit puisse être réalisé.

Quant aux perspectives à long terme, je voudrais citer un paragraphe du plan directeur de l'EACL que le leader du gouvernement au Sénat a déposé le 11 juin et que le chef de l'opposition a cité le 12 juin.

Les capacités nucléaires du Canada sont un élément indispensable des perspectives d'expansion économique du Canada à long terme. En dépit de recherches internationales poussées pour trouver d'autres solutions, aucune technologie ou source de carburant autre que l'énergie atomique ne semble pouvoir remplacer les combustibles fossiles comme source future d'électricité. La stratégie de l'EACL quant aux perspectives à long terme se fonde sur ses données technologiques diversifiées et reconnues sur le plan international, provenant des sciences nucléaires et connexes. Le produit principal de la société jusqu'ici et dans l'avenir est le système CANDU et sa technologie de soutien. Le développement et l'évolution futurs de ces données technologiques fourniront le degré de compétitivité essentielle pour que le système CANDU demeure au premier plan lors de la reprise d'un marché pour les réacteurs et engendrera des retombées commerciales qui permettront de fabriquer de nouveaux produits vendables.

Nous sommes également au courant de plans en vue d'aménager la centrale Lepreau II, au Nouveau-Brunswick, au coût de 1.5 milliard de dollars. On signale aussi qu'il est tout à fait possible qu'un système CANDU soit vendu à la Turquie et une ou deux autres ventes permettraient de liquider tous les stocks.

● (1710)

Compte tenu de tout cela, je pense qu'il est peu perspicace et en fait tout à fait ridicule que le gouvernement démantèle les deux usines d'eau lourde du Cap Breton. Je ne serais pas du tout content d'apprendre que l'EACL formule le grand projet de répondre aux besoins futurs en eau lourde d'une ou de plusieurs usines en Ontario ou ailleurs au Canada alors que nous comptons déjà deux usines de première qualité en Nouvelle-Écosse.

Il faut vivre dans la région pour se rendre vraiment compte des difficultés auxquelles doivent faire face ses habitants. J'exhorte les partisans du gouvernement à nous aider à convaincre les autorités compétentes de revenir sur leur décision dans l'intérêt de l'équité et de la justice.

Outre les effets néfastes immédiats qu'aura le budget dans la région de l'Atlantique, l'intention avancée du gouvernement de favoriser l'autofinancement généralisé des services publics, de réduire ses subventions au transport et ses transferts aux gouvernements provinciaux, annonce aussi des pertes supplémentaires dans les années à venir pour les provinces de l'Atlantique. Les documents déposés en même temps que le budget le 23 mai dernier révèlent que le gouvernement compte réduire les paiements de transfert aux provinces en vertu du programme de péréquation et du programme de financement des programmes établis, et cela d'environ 2 milliards de dollars en 1990-1991. La somme est considérable et ce sont avant tout les provinces les plus démunies qui en subiront les contrecoups, puisque seulement celles-ci bénéficient des paiements de péréquation. Dans ce contexte, il est aisé de comprendre la déception éprouvée par le premier ministre conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Jim Lee, dont la déclaration suivante a été rapportée dans le *Globe and Mail* dans un article intitulé «Le budget Wilson du 11 juin 1985 a court-circuité les provinces de l'Atlantique»:

Les provinces de l'Atlantique ont été effectivement court-circuitées dans ce budget, cela ne fait aucun doute. Il est un certain nombre de mesures dont les conséquences seront néfastes pour la région de l'Atlantique et c'est pourquoi je soutiens qu'il convient d'éveiller le gouvernement fédéral à la nécessité de répondre à nos besoins précis avec des solutions bien différentes de celles prévues dans le budget.

Nous devons surmonter certains obstacles à notre croissance avant de pouvoir supporter notre juste part du fardeau du déficit national, et nous sommes disposés à ce faire, mais pas si l'on se ligue contre nous par deux fois, et assène peut-être un troisième coup à certaines de nos régions avec ce budget.

Dans son rapport préliminaire sur les répercussions du budget fédéral, le Conseil économique des provinces de l'Atlantique se dit d'avis que le budget fédéral ne fera rien pour stimuler la croissance de cette région, et qu'il aura même pour effet de la ralentir. Je cite le passage suivant de cette analyse:

Les réductions des dépenses publiques vont probablement frapper durement la région parce que les provinces de l'Atlantique en sont relativement plus dépendantes et aussi à cause de la nature des compressions. Les encouragements au secteur privé à investir et créer des emplois ne réussiront peut-être pas aussi bien à contrebalancer l'effet négatif des réductions de dépenses parce que le secteur privé est tellement restreint et que l'économie dans de nombreux coins de la région est loin d'être vigoureuse. La recommandation que le Conseil a faite...

Notez bien ce qui suit:

...aux divers ministres du cabinet en les invitant à promouvoir l'expansion économique régionale par divers moyens susceptibles de renforcer le secteur privé de la